

Piédestaux à installer sur ou dans le sol

N°s de cat. 2PH18, 1PH18, 1PS18, 1PH24, 1PS24 et 1BH42

AVERTISSEMENTS:

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU DE DÉCÈS: COUPER LE COURANT AU DISJONCTEUR OU AU FUSIBLE ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT EST HORS TENSION AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION!**
- Les produits décrits aux présentes doivent être installés et utilisés conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.

MISES EN GARDE:

- Les raccords, le cas échéant, doivent être effectués au moyen d'outils, d'équipement ou de troussees prévues à cette fin.
- Les produits décrits aux présentes ne contiennent aucun composant interne pouvant être réparé ou remplacé par les utilisateurs. Il ne faut jamais tenter d'en effectuer la maintenance.

PK-A3465-10-05-0B

DIRECTIVES

FRANÇAIS

Survol

Ces piédestaux à installer sur ou dans le sol ont une cote de protection NEMA-3R. Au moment de l'installation, on ne doit pas assujettir les conduits, les canalisations ou les câbles au piédestal lui-même. On doit former des boucles en « S » dans les câbles et les fils pour éviter les contraintes internes. Ces câbles et fils pourront ainsi s'ajuster aux changements de niveau causés par les cycles de gel et de dégel ou la subsidence des sols. Les fils de terre qui accompagnent ceux d'alimentation peuvent être connectés aux bornes de terre des piédestaux.

Les modèles sans dessus à charnières sont conçus pour les prises (RTRT/RTRT7) et interrupteurs (WFXV/WFXV7) homologués UL/cUL de 60 A ou moins. Les dispositifs utilisés sont vissés aux piédestaux qui sont en outre dotés de trous pour fixer un couvercle métallique (QCIT/QCIT7) ou non métallique (QCMZ/QCMZ7) homologué UL/cUL pour les endroits mouillés. Les modèles avec dessus à charnières sont conçus pour les prises (KCXS/KCXS7) homologuées UL/cUL de 30 A ou moins. Ces prises sont vissées sur un cadre amovible.

Les raccords doivent être effectués au moyen d'outils, d'équipement ou de troussees prévues à cette fin.

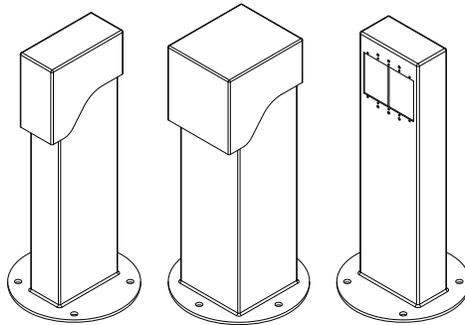
Les piédestaux peuvent aussi servir de montants homologués UL. Ils ne sont toutefois pas dotés de débouchures. Il faut percer des ouvertures pour les luminaires ou photocellules qu'on veut y installer. En présence de luminaires fixés sur le dessus ou de canalisations passant par le haut du piédestal, il faut utiliser un emboîtement de Myers, un contre-écrou d'étanchéité ou une rondelle d'étanchéité.

Modèles avec base à installer sur le sol

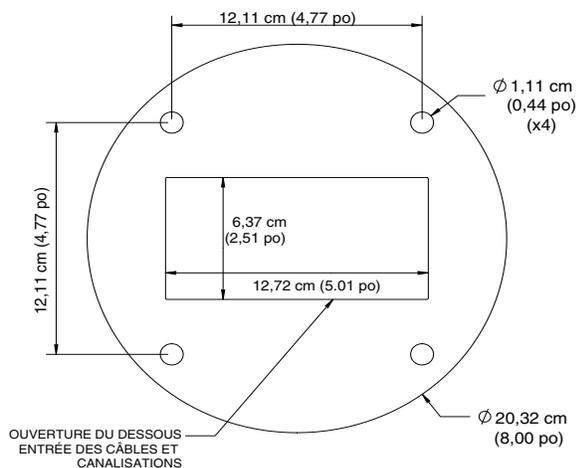
Numéros de modèle commençant par : 1PH, 1PS et 2PH.

Ces modèles peuvent accepter deux canalisations de conduit de 1 1/2 po (3,8 cm). Leur base est percée de quatre trous de 7/16 po (1,1 cm) servant à assujettir le piédestal sur une surface plane au moyen des ferrures fournies. Les versions de 36 po (91,4 cm) ou moins viennent avec des rondelles, des écrous borgnes et des ancrages de 1/4 po (0,6 cm). Les versions de 42 po (106,7 cm) ou plus viennent avec des rondelles, des écrous borgnes et des ancrages de 3/8 po (1,0 cm).

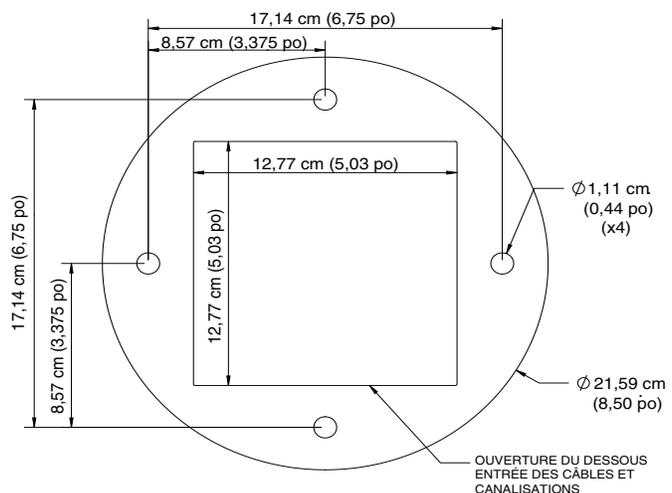
Les modèles de moins de 12 po (30,5 cm) ou moins au-dessus du sol sont pour des installations spéciales seulement, puisqu'ils ne sont pas conformes au paragraphe 5.3.1 de la norme UL 1773. « La distance entre le niveau du sol final marqué sur le montant/piédestal et la pièce active la plus basse doit être supérieure à 12 po (30,5 cm). » [traduction] Ces modèles peuvent être utilisés là où ils peuvent être élevés à des hauteurs supérieures permettant le respect de ces 12 po (30,5 cm). On peut notamment penser aux colonnes en béton, aux piles de pont ou aux installations intérieures qui ne requièrent pas une cote « 3R ». Le câblage de communications à basse tension, comme pour la transmission de la voix/de données, les réseaux Ethernet ou les fils de haut-parleurs peuvent aussi se trouver sous le seuil minimal de 12 po (30,5 cm).



Mesures de la base des modèles 1PH et 1PS (pour un dispositif)



Mesures de la base des modèles 2PH (pour deux dispositifs)



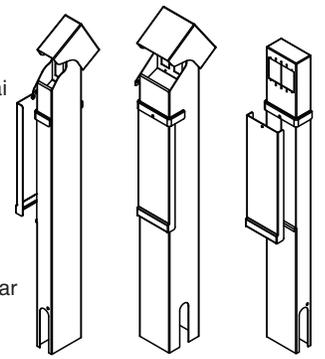
Modèles sans base à installer dans le sol

Numéros de modèle commençant par : 1BH.

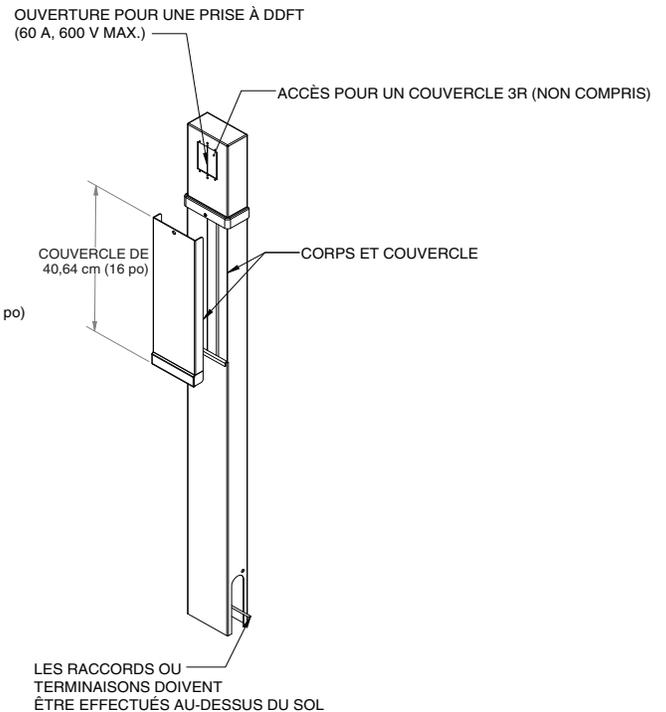
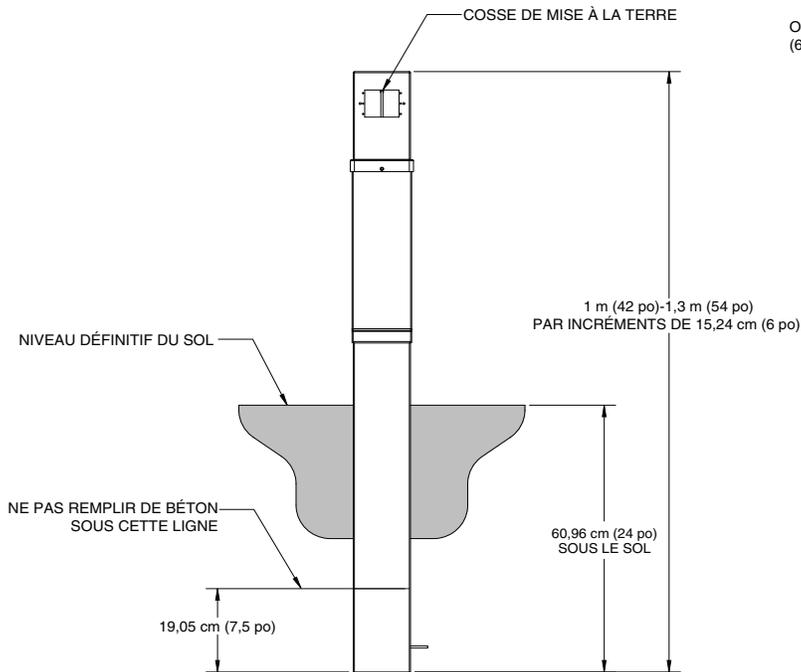
Ces modèles sont enfouis 24 po (61,0 cm) dans le sol. En l'absence d'une méthode de soutien, il faut se servir d'un remblai de béton ou d'un matériau équivalent. S'il s'agit de béton, le remblai doit être placé de manière à ne pas emprisonner les câbles ou canalisations. Il faut donc les recouvrir de sable ou d'une substance similaire leur permettant d'être déplacés indépendamment du piédestal (voir l'illustration ci-dessous).

Caractéristiques additionnelles

- Couvercle avant amovible qui procure suffisamment d'espace pour placer les canalisations et effectuer les raccords.
- Fentes latérales pouvant servir d'entrées de câbles ou de canalisations.
- Prise en charge de canalisations de conduit de 1 po (2,5 cm) ou moins par les fentes, ou de 1 1/2 po (3,8 cm) ou moins par le dessous.



REMARQUE : dessins non à l'échelle à utiliser à titre de référence seulement.



GARANTIE LIMITÉE DE 1 AN ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 1 an suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 1 an, à la **Manufacture Leviton du Canada S.R.I., au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9.** Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée,** mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 1 an. **Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.